

## Le nouveau secrétaire général de la CEF habitué des loges maçonniques ?

**Author** : Maximilien Bernard

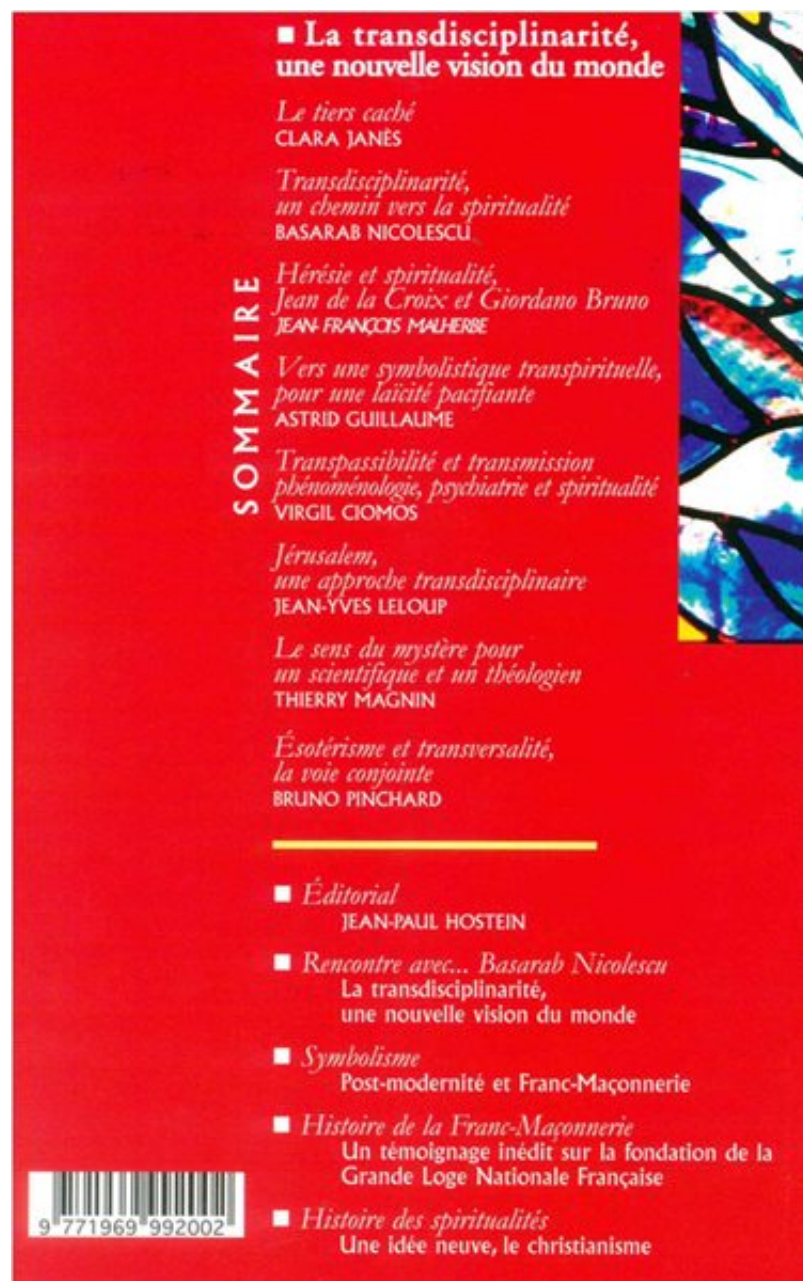
**Categories** : [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Relativisme](#)

**Date** : 24 février 2019



L'Assemblée plénière de la Conférence épiscopale, en novembre 2018, [avait élu](#) le Père **Thierry Magnin**, prêtre du diocèse de Saint-Etienne, actuellement recteur de l'université catholique de Lyon, Secrétaire général de la Conférence des évêques de France. Il prendra ses fonctions le 1er juillet 2019.

On m'informe que le père Thierry Magnin écrit régulièrement dans une revue de prestige de la Grande Loge Nationale de France. Il a écrit à plusieurs reprises dans la revue Travaux de la Loge Villard de Honnecourt. [Villard de Honnecourt](#) est la Loge nationale de recherche de la Grande Loge Nationale Française. A ce titre, elle est chargée de stimuler et de faire rayonner les recherches maçonniques au sein de toutes les Loges de l'obédience.



Il a écrit dans au moins 3 numéros, [dont l'un qu'il a préfacé](#).

Rappelons [avec l'Eglise](#) :

Le jugement négatif de l'Eglise sur les associations maçonniques demeure donc inchangé, parce que leurs principes ont toujours été considérés comme inconciliables avec la doctrine de l'Eglise, et l'inscription à ces associations reste interdite par l'Eglise. Les fidèles qui appartiennent aux associations maçonniques sont en état de péché grave et ne peuvent accéder à la sainte communion.